

St-Rémi de Tingwick reconstruira son église

D'une capacité de 150 places, le nouveau lieu de culte sera moins imposant que la vieille église incendiée en octobre

Gilles BESMARGIAN Saint-Rémi de Tingwick

Les jeux sont faits. Les dirigeants de la Fabrique de la paroisse de Saint-Rémi de Tingwick, bien appuyés par leurs concitoyens, ont pris la décision de reconstruire leur église réduite en cendres lors d'un incendie survenu dans la nuit du 2 octobre dernier.

Il va sans dire, le nouveau lieu de culte, qu'on prévoit mettre en chantier au printemps de 1994, n'aura pas la même superficie et le faste de la bâtisse de pierres incendiée il y a bientôt deux mois. Datant de 1918, l'église abritait aussi dans son sous-sol le centre communautaire et la bibliothèque municipale, lesquels devaient être inaugurés le 10 octobre. Elle renfermait de plus des biens d'une valeur inestimable.

D'après le président de la Fabrique, Richard Thibault, et le curé de la paroisse, le père Romuald Arbina, c'est une somme évaluée à 650 000 \$ qui sera nécessaire pour la reconstruction de la nouvelle église de 2300 à 2500 pieds carrés, d'une capacité d'environ 150 places, et du centre communautaire. Celle incendiée il y a bientôt deux

mois avait une superficie de 5500 pieds carrés et pouvait accueillir 420 fidèles.

Les dirigeants de la Fabrique ne savent trop encore si la bâtisse projetée comportera un ou deux étages. Seuls les coûts que soumettront éventuellement les professionnels le détermineront.

Une chose est sûre cependant, la Fabrique touchera un montant de 606 000 \$ de l'assureur à la suite du sinistre. Il est aussi acquis qu'une quête spéciale se tiendra dans toutes les paroisses du diocèse de Nicolet, les 4 et 5 décembre prochain. Celle-ci, de l'aveu du curé de Saint-Rémi de Tingwick, le père Romuald Arbina, pourrait rapporter environ 20 000 \$.

Pour trouver les quelque 25 000 \$ manquants pour réaliser le projet, on prévoit une levée de fonds à l'échelle des Bois-Francs et de la région d'Asbestos. De plus, on songe à faire appel aux anciens paroissiens et aux communautés religieuses.

L'échéancier retenu par les autorités de la paroisse est le suivant: Acceptation des plans et devis en janvier; demande de soumissions en février et début des travaux de reconstruction au début du mois d'avril.



C'est sur le site même de l'église détruite par un incendie, le 2 octobre, que sera construit le nouveau lieu de culte à Saint-Rémi de Tingwick. Sur notre photo, on aperçoit le curé de la paroisse, le père Romuald Arbina (au centre), accompagné de deux membres de la Fabrique, Richard Thibault et Eddy Nolin.

Entre nous

Amiante

Campagne de sensibilisation à l'achat local

Thetford Mines (NF) - C'est sous le thème «La solution...achetons en région» que la Chambre de Commerce de l'Amiante présentera sa nouvelle campagne de sensibilisation à l'achat local.

Cette campagne se déroulera du 22 novembre au 31 décembre 1993. Affiches, macarons, auto-collants serviront de support à cette opération. «Règle générale, bien peu de gens de l'extérieur viennent acheter dans notre région. La solution...achetons en région, c'est vital pour notre milieu», concluent les Dany Fillion, Michel Fortin, François Nadeau, Benoît Leclerc et Stéphane Poulin qui forment le comité d'achat de la Chambre de Commerce de l'Amiante.

Thetford Mines

Une 5e place au palmarès des villes honnêtes

Thetford Mines - Dans sa livraison de novembre 1993, la revue Affaires Plus a fait connaître son palmarès des villes honnêtes et Thetford Mines y figure avantageusement au cinquième rang des villes où l'on risque le moins d'être victime d'un cambriolage.

En 1992, on y a enregistré une moyenne de 4,3 cambriolages résidentiels par 1000 habitants. Seules les villes de La Baie, Sorel, Trois-Rivières Ouest et Ste-Julie montrent de meilleures statistiques à ce chapitre.

Par ailleurs, Thetford Mines occupe aussi un rang enviable au chapitre de la résolution des crimes de tous genres. La ville de l'amiante se classe en troisième place avec un taux de résolution de 50,5 % de crimes résolus.

Le directeur de la Protection publique de Thetford Mines-Black Lake, Serge Dodier, n'est pas peu fier de la situation. «A la lumière de ces deux statistiques qui incluent le territoire des villes de Thetford Mines et Black Lake, nous ressentons une grande fierté puisque les citoyens sont en sécurité et bien protégés chez nous.»

Le directeur Dodier est d'avis que cet honneur n'est pas uniquement dû à l'efficacité du service policier mais aussi à la collaboration de la population qui appuie les policiers dans leur travail. «Le vieil adage Ensemble contre le crime s'avère une formule gagnante dans notre milieu.»

Richmond

Session de formation à la recherche d'emploi

Richmond - Le Club de recherche d'emploi de l'Estrie, en collaboration avec le Centre d'emploi du Canada de Richmond, invite les personnes sans emploi à une session de recherche active d'emploi qui aura lieu à Richmond du 31 janvier au 18 février 1994.

Cette session s'adresse aux personnes qui sont prêtes à s'impliquer dans une démarche de 3 semaines. Durant cette période, tout est mis en oeuvre pour qu'elles puissent trouver dans les plus brefs délais un emploi qui respecte leurs besoins et leurs compétences.

Les rencontres de formation réunissent 12 personnes qui apprennent sous la supervision de deux conseillères ou conseillers spécialisés, à découvrir des pistes d'emploi, à préparer un bon curriculum vitae, à améliorer leur efficacité en entrevue et à développer leur confiance en soi. Elles ont également accès à des services de dactylographie, photocopie, téléphonie et documentation.

«Il est important de noter que les sessions sont offertes gratuitement et que les résultats obtenus jusqu'à maintenant prouvent l'efficacité de l'approche. En effet, au cours des dernières années, plus de 70 pour cent des participants ont trouvé un emploi durant les 3 mois qui ont suivi la session», a fait remarquer Marie-Pierre Bastien, conseillère en formation au Club de recherche d'emploi de l'Estrie.

Haut Saint-François

Campagne pour stimuler le dynamisme local

East Angus (RC) - La campagne d'achat local mise sur pied par le regroupement des organismes économiques du Haut Saint-François bat son plein, sous le slogan «Le Haut Saint-François, mon champ d'action et de consommation».

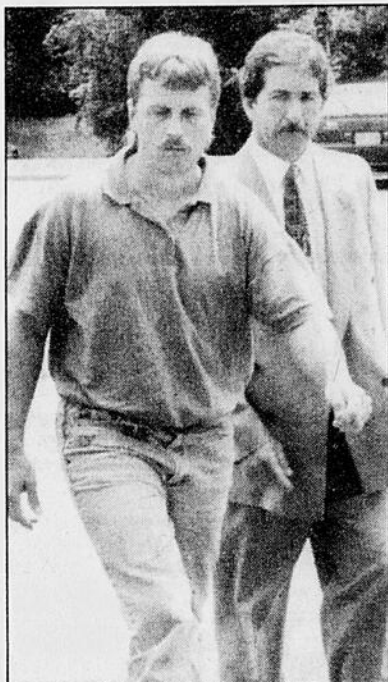
De plus, des activités de promotion comme un gala mérites, un salon des produits locaux, des reprotages et de l'affichage sont avancées pour mousser le dynamisme régional.

Les principaux partenaires impliqués dans ce projet sont le Comité d'aide au développement économique régionale du Haut Saint-François, le Centre d'aide aux entreprises et les chambres de commerce de Cookshire, East Angus et Weedon.

Drummondville

Une guignolée pour les démunis

Drummondville - Comme l'an dernier, les autorités du palais de justice de Drummondville recueillent des conserves et des denrées non périssables pour les personnes démunies. Les personnes, désireuses de contribuer à cette guignolée, sont priées d'apporter leurs dons dans le hall d'entrée du palais de justice entre le 29 novembre et le 17 décembre. Le produit de cette collecte sera remis au Comptoir alimentaire Drummond, fait savoir le directeur du palais de justice, Me Serge Arpin.



François Bernier

L'enquête préliminaire de François Bernier est reportée

Gilles BESMARGIAN Victoriaville

Il faudra attendre au 1er février 1994 avant que François Bernier de Sainte-Élizabeth de Warwick, accusé, entre autres, d'avoir causé la mort de quatre pompiers de Warwick lors d'un incendie survenu à sa ferme, le 27 juin dernier, subisse son enquête préliminaire.

C'est le retard provoqué par le dépôt du rapport des experts sur les métaux et les constituantes du réservoir de gaz propane, lequel a explosé lors du sinistre et causé la mort des pompiers, qui a incité le juge Raymond Pronovost de la Cour du Québec, chambre criminelle, à reporter une fois de plus l'enquête préliminaire du jeune homme de 29 ans.

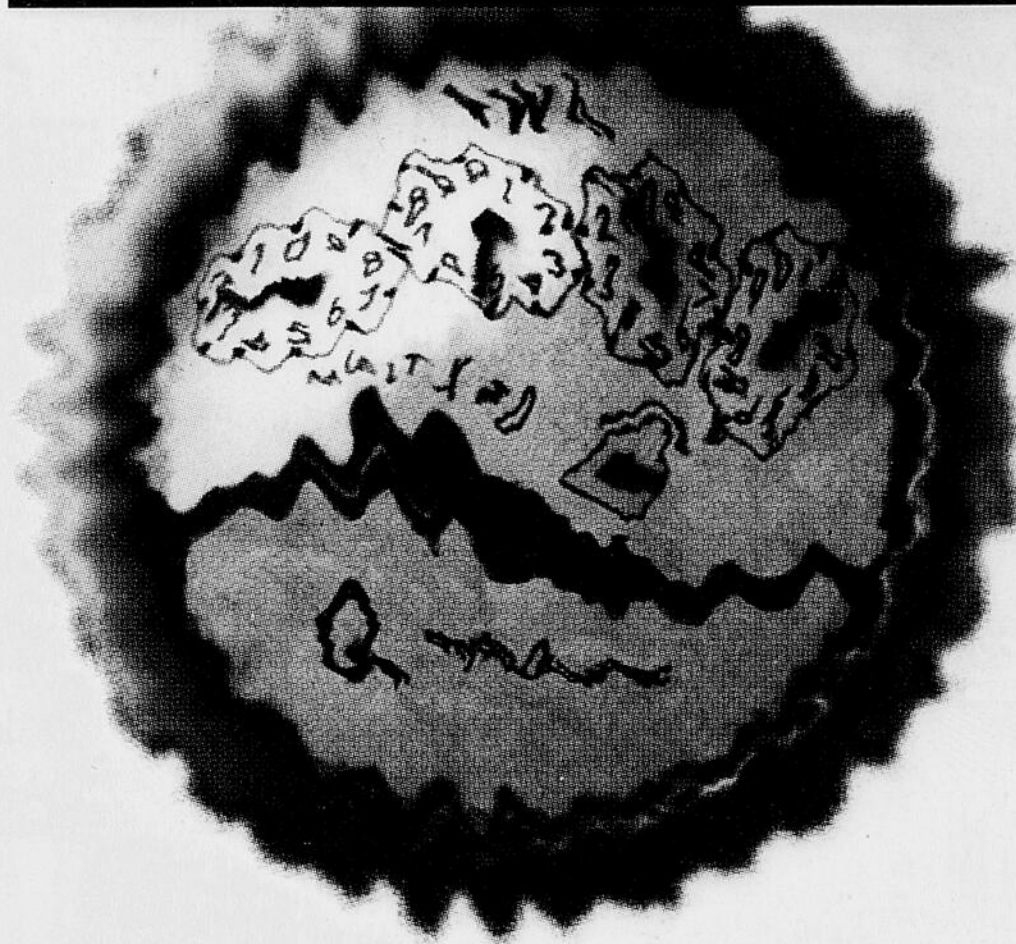
Informé de la non disponibilité du rapport et des experts l'ayant préparé, quelques minutes à peine avant le début des audiences, au Palais de justice d'Arthabaska, hier, le procureur de la Couronne, Me Jean-François Royer, n'a eu d'autre alternative qu'en aviser la Cour à son tour et ce, au grand désarroi de l'avocat de l'accusé, Me Denis Lavigne.

Si Me Royer avait souhaité commencer sur-le-champ l'enquête sans le rapport des experts, son vis-à-vis s'y est vivement opposé. «J'ai besoin d'avoir en ma possession toute la preuve au dossier avant de songer à procéder», de répliquer Me Lavigne, ce à quoi a souscrit le président du Tribunal.

Rappelons que dans cette affaire qui remonte à cinq mois, François Bernier fait face à 10 chefs d'accusation: quatre d'homicide involontaire; quatre de négligence criminelle ayant causé la mort; et deux d'avoir mis le feu volontairement. Un premier à sa résidence le 16 décembre 1991 et l'autre à sa ferme le 27 juin dernier.

Les victimes ayant perdu la vie lors du sinistre d'il y a cinq mois sont: Martin Desrochers, René Desharnais, Raynald Dion et Raymond Michaud, tous des résidents de Warwick à l'époque.

VOTRE FACTURE
D'ÉLECTRICITÉ
VOUS DONNE DES
frissons?



Procurez-vous sans tarder le nouvel *Hydro-Guide*. Absolument gratuite, cette brochure vous explique non seulement comment calculer votre consommation d'électricité, mais en plus, elle répond à bien d'autres de vos questions. Que ce soit pour savoir qui est responsable de l'électricité consommée dans un local vacant, pour connaître les règles de sécurité à observer avec l'électricité, ou tout simplement pour poser le bon geste en cas d'interruption de courant, consultez *Hydro-Guide*. Peu importe le sujet, *Hydro-Guide* vous aide à comprendre les différents services d'Hydro-Québec. *Hydro-Guide*, un outil précieux qui démystifie les facettes de l'utilisation quotidienne de l'électricité. Pour vous le procurer, remplissez le coupon-réponse ci-joint, ou composez ÉNERGIE à Montréal ou 1 800 ÉNERGIE partout ailleurs au Québec.



Je désire recevoir mon exemplaire gratuit d'*Hydro-Guide*.

PRENOM _____ NOM _____

ADRESSE _____

PROVINCE _____ CODE POSTAL _____ HYC-93-113-L-8

Je désire obtenir cette brochure en français en anglais

Retourner à :
HYDRO-GUIDE
Case postale 1350
Succursale Saint-Laurent
Saint-Laurent (Québec)
H4L 5K2

Hydro-Québec

Le meilleur de nous-mêmes

Quatre bandits recherchés après l'attaque d'une résidence

Gérald PRINCE Drummondville

La Sûreté du Québec recherche activement quatre voleurs qui ont attaqué, d'une façon digne de films westerns, une résidence privée de Saint-Nicéphore, en banlieue de Drummondville, mardi soir, individus qui auraient commis une autre agression semblable, une semaine plus tôt à Saint-Majori-

que. L'incident de Saint-Nicéphore s'est déroulé très rapidement. Les quatre individus, la figure en partie cachée par des foulards, ont fait irruption dans la maison d'un homme d'affaires, rue Dubois.

Le propriétaire ne s'y trouvant pas, ils ont forcé assez rudement les deux occupants, un jeune couple, à se coucher par terre sous la menace d'un pistolet et d'un fusil de calibre .12 à canon tronçonné.

Pendant que l'un des comparses tenait en joue le jeune couple, les autres fouillaient la maison à la recherche d'un coffre-fort. Comme il n'y en a pas dans le domicile, ils se sont rendu vite compte de l'inutilité de leur démarche et de leur erreur. Ils ont quitté les lieux en emportant seulement une centaine de dollars, trouvés dans les goussets des occupants.

«Les voleurs, selon ce que les enquêteurs pensent, ont agi sur de

fausses informations: ils croyaient à tort à la présence d'un coffre dans la maison, ce qui n'est pas le cas», confie le relationniste de la SQ, Daniel Lamirande.

Les quatre malfaiteurs ont pris la fuite d'une façon qui n'a pas été constatée par les occupants de la maison, soit à pied, soit en véhicule. Les événements se sont tellement bousculés que les deux personnes présentes n'ont pas pu prendre de signalement précis des

malfaiteurs.

A Saint-Majorique

Ce vol rappelle aux enquêteurs de la Sûreté du Québec un incident tout à fait semblable commis une semaine plus tôt dans une résidence du Boulevard Lemire à Saint-Majorique. Trois individus masqués et armés se sont présentés chez un homme d'affaires âgé de 71 ans et, encore une fois, recherchaient le coffre-fort à un endroit

où il n'y en a pas. Cette fois, ils ont détourné l'homme d'affaires, en lui soutirant les quelque 300 \$ qu'il portait sur lui.

Pour la police, il semble que ce gang cherche à retracer des gens d'affaires à leur domicile pour tenter de s'emparer du contenu du coffre-fort, quand il y en a, évidemment.

Malgré les recherches intensives de la police, malgré des barrages routiers, personne n'avait encore été arrêté aux dernières nouvelles.

Métallurgie Frontenac: toutes les cartes ne semblent pas jouées

Nelson FECTEAU Thetford Mines

La fermeture éventuelle de la Métallurgie Frontenac de Thetford Mines le 15 janvier prochain ne

laisse personne indifférent. Surtout pas le député libéral Roger Lefebvre qui a reçu en début de semaine le président du syndicat des Métallos, section locale 7801, Yvon Gosselin, et le président de la Corporation de

développement économique de la région de l'Amiante et maire de Thetford Mines, Henri Therrien.

Pour Roger Lefebvre, il s'agissait de faire le point et d'écouter les représentations des travailleurs. M. Lefebvre affirme s'être aussi appliqué à rassurer ces derniers que la Société de développement industriel (SDI) ne posera aucun geste précipité de nature à mettre l'entreprise en danger. La dette de Métallurgie Frontenac-Norcast à l'endroit de la SDI avoisine 1,8 million \$.

«La volonté de la SDI est très claire. Elle est là pour maintenir des emplois. L'important pour la SDI, c'est également de protéger les équipements. En ce sens, la meilleure garantie vient des travailleurs de la métallurgie qui entendent veiller à ce que la compagnie ontarienne Norcast, actuelle propriétaire, ne démantèle pas ces derniers» précise Roger Lefebvre.

A ce chapitre, les travailleurs de Métallurgie Frontenac ont un bel exemple sous les yeux. Leurs confrères de Cafco sont sur le point de retirer des dividendes de la ligne de piquetage qu'ils ont maintenue pendant des semaines devant l'usine tant qu'ils n'ont pas eu la certitude que les équipements demeureraient à Thetford Mines.



Roger Lefebvre

Hier matin, Roger Lefebvre s'est entretenu avec M. Henry Mikael, directeur général de Métallurgie Frontenac, qui l'a assuré de l'entière collaboration de Norcast dans l'éventualité d'une transaction.

Hier, mercredi, le député Lefebvre devait contacter à nouveau les responsables de la SDI, histoire de vérifier, entre autres choses, si d'éventuels investisseurs se sont pointés. «Je ne suis pas inquiet. La collaboration de l'organisme est acquise. Le ministre responsable de la SDI, M. Gérald Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, a été sensibilisé au problème» a affirmé le représentant de Frontenac à l'Assemblée nationale.

Pour sa part, le maire de Thetford Mines et président de la CDE de l'Amiante, Henri Therrien, qui avait reçu la nouvelle de la fermeture comme une tonne de briques sur la tête, demeure optimiste.

«C'est décevant compte tenu qu'il s'agit d'une entreprise qui a été relancée à plusieurs reprises. Mais nous avons l'habitude de relancer les industries. Le fait d'avoir appris la fermeture deux mois à l'avance va nous avantager dans la recherche d'un éventuel investisseur», a déclaré M. Therrien.

A ce chapitre, le Fonds de Solidarité de la FTO pourrait apporter une certaine participation.

P. C1

XXXceptionnellement douce.

Voleur de dépanneur arrêté par un adepte du jogging nocturne

Drummondville

Un amateur de jogging nocturne

a prêté assistance à la police, vers 2h hier matin, en arrêtant un jeune, présumément en train de cambrioler un dépanneur de Drummondville.

Les incidents sont survenus à

l'intersection des rues Notre-Dame et Marchand, au Petit marché du coin. Comme l'amateur de jogging passait en face de l'immeuble, il a constaté qu'une vitre était brisée d'un coup de briques et que trois individus venaient d'entrer à l'intérieur, de toute évidence dans le but de cambrioler le commerce.

L'adepte du jogging s'est approché des malfaiteurs qui ont tenté de prendre la fuite: il a réussi à agripper le plus jeune par le collet et lui a asséné un coup de genou en pleine figure, confirme la police.

Le jeune homme, âgé de 17 ans, n'a opposé aucune autre résistance, pendant que ses deux présumés complices s'enfuyaient à toutes jambes. Il a alerté la police qui, venue cueillir l'adolescent, a vite appris le nom des deux comparses, qui ont été arrêtés dans les minutes suivantes.

Outre l'adolescent qui, le nez fêlé, a été référé à la Direction de la protection de la jeunesse, les deux autres, des adultes âgés respectivement de 18 et de 27 ans, ce dernier étant bien connu de la police, ont été cités au palais de justice sous l'accusation de cambriolage.

Quant à l'amateur de jogging, son geste lui vaut une lettre de félicitations de la police, même si les limiers trouvent qu'il a procédé avec des arguments pour le moins convaincants...

Saint-Lucien se défend bien d'être de «mauvaise foi»

Drummondville (GP)

La municipalité de Saint-Lucien, à l'est de Drummondville, conteste vivement l'action en dommages et intérêts de 45 000 \$, déposée par M. René Martineau de Saint-Cyrille, dont la Tribune faisait état le samedi 20 novembre.

«S'il avait voulu soumissionner une nouvelle fois, sa soumission aurait été acceptée, si elle était conforme», s'exclame Mme Lise Laroche, maîtresse de Saint-Lucien.

Toute cette affaire est simple, ajoute-t-elle. Depuis de nombreuses années, la municipalité avait préparé elle-même des devis pour les appels d'offres, de «bonne foi, mais comportant des oublis», admet-elle.

Après la demande de soumissions, à laquelle M. Martineau a soumissionné, ces omissions ont été constatées: le conseil de Saint-Lucien a mandaté son procureur, Me Gilles Lafrenière, d'examiner les devis et de voir à ce que ces erreurs soient réparées. Ainsi Me Lafrenière a suggéré d'inclure dans la demande de soumissions les délais entre les chutes de neige et le début des travaux de déneigement. Plus encore, les devis originaux ne parlaient pas des responsabilités de la municipalité ou de l'entrepreneur, admettant des dommages.

«Ces oublis, une fois réparés, ne peuvent être considérés comme des changements mineurs aux devis originaux, mais majeurs», opine Mme Laroche, en expliquant pourquoi le conseil a dû retourner en soumissions publiques.

Cette fois, M. Martineau n'a pas présenté d'offres. Le contrat a été octroyé à la compagnie 2750-0552 Québec Inc. qui offrait un document conforme aux attentes.

NOUS AVONS À COEUR VOS INTÉRÊTS

VENEZ NÉGOCIER VOTRE PRIX (ÉCHANGE ACCEPTÉ)

2,9% 48 MOIS

TAUX INCROYABLES

MONTANT FINANCÉ	DIFFÉRENCE DE PAIEMENT	
	3.9%	48 mois 9.5%
8 000\$	176,72\$	200,98\$
10 000\$	220,90\$	251,23\$
12 000\$	265,08\$	301,48\$
14 000\$	309,26\$	351,72\$

NOS DERNIERS 1993

- 17 ESCORT
- 20 TEMPO
- 14 TOPAZ
- 5 TRACER
- 1 AEROSTAR 4X4

PARTEZ AU VOLANT D'UN LEADER!

Avec l'ensemble «Camion sur mesure» offert **SANS FRAIS** sur les pick-up Ranger et SÉRIE F

- ✓ Doublure de caisse
- ✓ Rampes de caisse
- ✓ Marchepieds

POUR UN TEMPS LIMITÉ

Avec un **TAUX DE COEUR**

1994 F-150 NO 56
Cabine double 6 passagers

● servofreins
● servodirection
● trans. automatique
● traction arrière
● vitre arrière coulissante

● radio avec cassette
● suspension renforcée
● PTAC 6050
● rabais Ford inclus

VOTRE PRIX SEULEMENT

17 969\$

1994 RANGER NO 99
Cabine double 5 passagers

● servofreins et servodirection
● cabine «XL»
● traction arrière

● boîte 5 vitesses
● engin V6 3,0 L
● vitre coulissante arrière

VOTRE PRIX SEULEMENT

16 369\$

SUPER CHOIX EN INVENTAIRE SUR TOUS NOS MODÈLES 1994 — 4X4 RANGER ET SÉRIE «F»

6,9% 48 MOIS

6,9% 48 MOIS

LUNDI AU VENDREDI: 9 H À 21 H

SAMEDI: SUR RENDEZ-VOUS

AU 33, RUE PRINCIPALE SUD **WINDSOR**

845-5432

Denis Messier en liberté...



HUGUETTE ROY, de Sherbrooke, apprécie énormément les nouvelles fonctions qu'elle s'est données. Mme Roy aide ses clients à faire de meilleurs placements. Après avoir travaillé dans le commerce de détail et avoir voyagé partout au Canada pour de grandes entreprises, elle adore aider les gens individuellement...

-0-

ALDÉE CABANA, ex-recteur de l'Université de Sherbrooke, arbore un très large sourire. Comme vice-

président exécutif chez C-Mac, monsieur le recteur a trouvé un niche parfaite. C'est lui qui sera dorénavant appelé à contribuer aux campagnes de financement plutôt que de demander le support des grandes compagnies. S'il a fait un aussi grand succès avec la campagne de l'UdeS, il a fort à parier qu'il atteindra maintenant ses objectifs en affaires...

-0-

Les gens de Windsor forment toute une équipe. Il fallait voir, réunis à une même table, **CARMEN**



JUNEAU; MARLÈNE GAUTHIER, responsable des relations publiques à Domtar; **PIERRE LEBLOND**, représentant des employés et **JOCELYN SAINT-JEAN**, commissaire industriel, pour comprendre que l'union fait la force...

-0-

GILLES TAILLON et **JEAN DEFRANCESCO**, respectivement directeur général et dg adjoint à la CSCS, étaient attentifs aux propos de **DANIEL JOHNSON** cette semaine à la Chambre de Commerce. Étaient-ils venus vérifier la valeur de leurs compressions budgétaires des dernières années ou bien donner quelque conseil au président du Conseil du trésor?...

-0-

Le maire de Rock Forest, **BERTRAND DELISLE** semblait très intéressé par les propos du maire **PAUL-RENÉ GILBERT** de Magog. Ce dernier a annoncé récemment à ses concitoyens que les taxes baisseraient l'an prochain à Magog. Le maire Delisle en a sûrement pris bonne note...

-0-

RENALD MERCIER, l'ex-directeur général de la SDERS, semble très heureux dans son nouveau rôle à l'Université de Sherbrooke. C'est à lui qu'est confiée la tâche d'entretenir des contacts très étroits avec les partenaires économiques de l'Université. Notamment en regard des stages en entreprise, un programme important pour les universitaires sherbrookoïses...

-0-

PAMELA MARCOUX, une jeune enseignante à l'école des langues internationales CLIC, rue Bryant, ne se laisse jamais prendre en défaut. Que vous retourniez ses questions à l'envers, que vous tentiez de les éviter, toujours elle reviendra sur le sujet. «Be sure», elle vous aura...

-0-

Quant à **WENDY JOHNSON**, de la même école des langues, elle est un véritable tortionnaire. Que vous le vouliez ou non, vous apprendrez l'anglais avec elle. Mais n'ayez crainte, après quelques minutes seulement vous aurez déjà décidé que vous le voulez. Elle est si gentille tout en étant un prof sévère: une main de fer dans un gant de velours. Et un Mont Blanc dans l'autre!

-0-

Petit rappel à **NIL ALLAIRE**: **CLAUDE MÉTRAS** attend toujours une invitation à monter un spectacle de style «Léo Rivest-Olivier Guimond» pour une oeuvre charitable. Peut-être au club Richelieu?...

-0-

ANDRÉ LAGACÉ, propriétaire de Téléphoto, rue Alexandre, a trouvé l'endroit idéal pour faire son jogging: le Colisée de Québec. Demandez-lui s'il aime courir dans les corridors entre les périodes d'un match des Nordiques...

-0-

LISE GAUTHIER, nouvellement arrivée à Sherbrooke, est déjà représentante régionale pour les concours

villes fleuries. Il faut dire que Lise a une longue expérience dans le domaine. A la dernière réunion de l'association à Québec, Lise a fait attendre son époux, Daniel, si longtemps dans les corridors, qu'il avait vraiment l'air fané à la fin de la réunion. Un peu de «vita-grow» Daniel?...

-0-

Le pompier **MARC BRETON** remercie le capitaine **YVES LACHARITÉ** pour l'autorisation de sa dernière semaine de vacances...

-0-

Si vous apercevez un brochet avec une petite culotte à ligne brune se promenant sur le lac St-François à Lambton, il faut en avertir le plus tôt possible **CLAIRE GAULIN**...

-0-

MICHEL FUGÈRE, président de la campagne de financement de la Ligue pour l'enfance de l'Estrie Inc. tient à remercier **CHARLES STEWART**, chef de secteur, ventes Estrie-Bois-Francs, pour le chèque de 500 \$ en provenance du Fonds de bienfaisance des compagnies Molson...

-0-

Les membres du club Richelieu féminin de Sherbrooke recevront, le 30 novembre prochain à 18h, au Club Social de Sherbrooke, le directeur de la protection de la Jeunesse, **RODRIGUE BLAIS**. **LINDA RASTOLL**, responsable des communications, invite les membres à confirmer leur présence dans le cadre d'un souper-conférence...

-0-

Les **MARCHEURS** du Carrefour de l'Estrie sont invités à un souper de Noël et une soirée récréative, le 15 décembre prochain à 18h au Pavillon Armand-Nadeau...

-0-

Le vendredi ressemble parfois au lundi pour **CLAUDE BERTRAND**, de Bombardier. Au lieu de jeter ses ordures dans le contenant approprié de l'édifice où il demeure et de garder ses souliers, il a fait le contraire. Il devait se sentir drôle avec des ordures dans les pieds... Par contre, **REJEAN DUPERRON**, concierge de l'immeuble, lui, trouvait que ça sentait drôle dans le contenant où il a récupéré les souliers de ce cher Claude...

-0-

À votre service



Ginette Chartier est à l'emploi de CHLT Radio depuis 12 ans. Depuis un peu plus d'un an, Ginette est la voix téléphonique de la station de la rue Bryant. «CHLT Radio Bonjour et Cité Rock Détente Bonjour», voilà la phrase que Ginette répète des centaines de fois par jour, pour répondre aux auditeurs.



Kruger en fête...

La maison Kruger de Bromptonville fête un groupe d'employés pour les 25 ans de service et aussi un groupe de retraités. Les retraités en première rangée sont: René Leblanc, Gérard Leblanc, Lucien Guvin, Bertrand Dubé et Emile Nadeau. Deuxième rangée: Charles Lépine, Pierre Séguin, Bernard Routhier, André Pedneault, Roland O. Cyronne, François Jobin, Roger Thibault, Claude Plamondon, Lucien Larochel et Gilles Morasse. En 3e rangée, les 25 ans de service avec Marc Courchesne, Bertrand Foucaux, Réjean Leblanc, André Nault, Paul-André Phaneuf, Gérald Delafontaine, Paul Lamontagne, Gilles Lépine, Alain Robillard et Gaston Leblanc.

TOUT POUR LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION... LA CONSTRUCTION

TOUT POUR LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION... LA CONSTRUCTION

MAT expert Un bon conseil pour mieux faire!

NOUVEAU NOUVEAU
Ouvert le samedi jusqu'à 16 h

SPECIAL LEVE TÔT
SAMEDI SEULEMENT DE 8h à 10h
5% sur tous vos achats payés comptant

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au jeudi: 8 h à 17 h 30
Vendredi: 8 h à 21 h
Samedi: 8 h à 16 h

LE POÊLE AVANTAGE
Surface recommandée 800 à 1 200 pi ca
PRIX DUBREUIL 239\$

LE DIPLOMATE
Surface recommandée: 1 000 à 1 800 pi ca
PRIX DUBREUIL 429\$

LE FOYER heatilator
MODÈLE CC36
Comprenant - porte-bûches - Pare-étincelles - Porte de verre
PRIX DUBREUIL 379\$

RICHELIEU
LE BON POÊLE AU BON PRIX
S-236P
Surface recommandée 800 à 1 200 pi ca
PRIX DUBREUIL 379\$
Surface recommandée 1 000 à 1 500 pi ca
PRIX DUBREUIL 499\$

SECTION DE CHEMINÉE
2100F
6 po x 36 po
PRIX DUBREUIL 69⁹⁵
7 po x 36 po
PRIX DUBREUIL 75⁹⁹

TOUS NOS FOYERS ET NOS POÊLES PEUVENT ÊTRE INSTALLÉS PAR NOS EXPERTS ESTIMATION SUR DEMANDE

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE OU JUSQU'À L'ÉPUISEMENT DE LA MARCHANDISE

GENTRE DE RÉNOVATION DUBREUIL INC.

1151, RUE KING EST, SHERBROOKE, (819) 821-2334


TOUT POUR LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION... LA CONSTRUCTION

TOUT POUR LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION... LA CONSTRUCTION

Économie

Coca-Cola ferme des usines et licencie 560 employés

Susan Yellin Toronto (PC)



Coca-Cola Ltée.

Siege social:
Toronto

Position:
La plus importante compagnie canadienne d'emballage de boissons gazeuses.

Personnel:
4300 employés

Compressions de postes:
560 emplois, à travers tout le pays

Produits:
Coca-Cola, Sprite, Fanta, Fresca, Canada Dry, Schweppes et A&W.

Finances:
Parles de 24 millions \$ pour le troisième trimestre de 1993, comparativement à 10 millions \$ pour la même période, l'an dernier.

Coca-Cola a annoncé hier un projet de restructuration qui se traduira par des licenciements et la fermeture de plusieurs usines.

Affectée par la concurrence des marques privées de boissons gazeuses, la compagnie Coca-Cola a indiqué que 560 employés, sur des effectifs de 4300, perdront leur poste au cours des prochains six mois à mesure que les usines fermeront en Ontario et dans l'ouest du pays, ainsi qu'à Montréal.

La production cessera à l'usine de la rue l'Assomption, à Montréal, mais continuera à celle de Lachine. L'usine de Trois-Rivières reste aussi ouverte, ainsi que trois usines de la région de Toronto et d'autres à Winnipeg, Calgary et Vancouver.

La compagnie, dont le siège social canadien se trouve à Toronto, produit les boissons Coke, Sprite, Fanta et Fresca ainsi que Canada Dry, Schweppes et A & W.

Les licenciements entraîneront une charge de restructuration après impôts de 113 millions \$, incluant des provisions pour des programmes d'ajustement à l'intention des employés et des modifications aux services d'administration, de distribution et de fabrication.

Coca-Cola compte réduire son seuil de rentabilité de 41 millions \$ et redevenir rentable l'an prochain.

La compagnie a vu sa part du marché réduite par la concurrence des marques de distributeurs comme Cott Corp., qui produit les boissons gazeuses President's Choice pour la chaîne Loblaw's.

Coca-Cola n'a pas enregistré de bénéfices depuis la fin de 1991.

3000 postes abolis à la Banque Royale et 1100 au Trust Royal

Frédéric TREMBLAY Montréal (PC)

La Banque Royale annonce l'abolition de 3000 postes au sein de son groupe, et de 1100 postes dans sa nouvelle filiale, le Trust Royal, pour un total de 4100 postes.

Les dirigeants de la banque calculent que cette importante réduction d'effectif, qui sera réalisée progressivement au cours de l'année prochaine, se traduira par un nombre limité de mises à pied.

L'essentiel des diminutions de postes sera effectué, explique-t-on, par le biais de l'attrition.

Joint par La Presse Canadienne, Emilien Bolduc, vice-président à la Banque Royale, croit que le nombre de mises à pied à la banque devrait être du même ordre de grandeur que celles faites depuis 1992 au sein de l'institution.

Au cours des deux dernières années, la Banque Royale a procédé à l'abolition d'un premier groupe de 3000 postes. Cela s'est traduit par quelque 400 mises à pied, le reste de la réduction d'effectif ayant pu être réalisé par attrition.

Avec les 3000 réductions de postes annoncées hier, l'effectif total de la Banque Royale se chiffrera à 44 600 personnes à la fin de 1994.

Au Trust Royal, acquis le 31

août dernier, qui avait déjà subi cette année une cure d'amaigrissement de 600 postes, l'effectif passera à la fin de 94 à 3900 employés, comparativement à 5600 en 92.

M. Bolduc a indiqué qu'environ 75 succursales de la Banque Royale sur 1500 devraient être graduellement fermées au Canada en 94.

En 1993, 75 autres succursales de la Banque ont été fermées.

Toutes proportions gardées, le réseau de succursales du Trust Royal sera plus durement touché. Il sera amputé de 43 succursales, passant de 142 à 99 points de service

Malgré ses difficultés, la plus importante banque au pays devrait réaliser un profit net de 300 millions \$ en 1993, comparativement à 107 millions \$ en 1992.

On est tout de même loin des profits de 983 millions \$ et de 965 millions \$ enregistrés respectivement en 1991 et 1990.

Les difficultés de la Banque Royale sont essentiellement attribuables à l'effondrement du secteur immobilier ces dernières années, spécialement dans la région de Toronto.

PLANIFICATION FINANCIÈRE

La bénédiction des acheteurs d'une première maison (1ère partie)

S'il est un secteur de l'économie canadienne qui tire bien son épingle du jeu, c'est celui des acheteurs d'une première maison.

Et cette situation n'est pas seulement attribuable au fait que les taux d'intérêts hypothécaires se situent à leurs plus bas niveaux des 30 dernières années ou à peu près, bien qu'il s'agisse là d'une véritable aubaine pour quiconque contracte un premier prêt hypothécaire (ou renouvelle une hypothèque existante).

Non! C'est le programme d'assurance-prêt pour accédants à la propriété qui constitue la vraie bénédiction des acheteurs d'une première maison. Sa popularité est telle que le gouvernement fédéral a décidé de le reconduire pour une nouvelle période de cinq ans. Le programme permet à cette catégorie d'acheteurs de verser une mise de fonds de cinq pour cent seulement à l'achat d'une maison. Cet avantage est bien sûr assujéti à certaines restrictions.

Le régime facilite grandement l'accès à la propriété, spécialement aux acheteurs plus jeunes pour qui l'obligation de verser la mise de fonds minimale de 10% prévue dans le programme d'assurance-prêt ordinaire de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) constitue un obstacle difficile à surmonter.

Selon le programme ordinaire, le prêt hypothécaire maximal assuré par la SCHL correspond à 90% des premiers 180,000 \$ de la valeur d'emprunt de la maison, et la mise de fonds ne doit pas être inférieure à 10%.

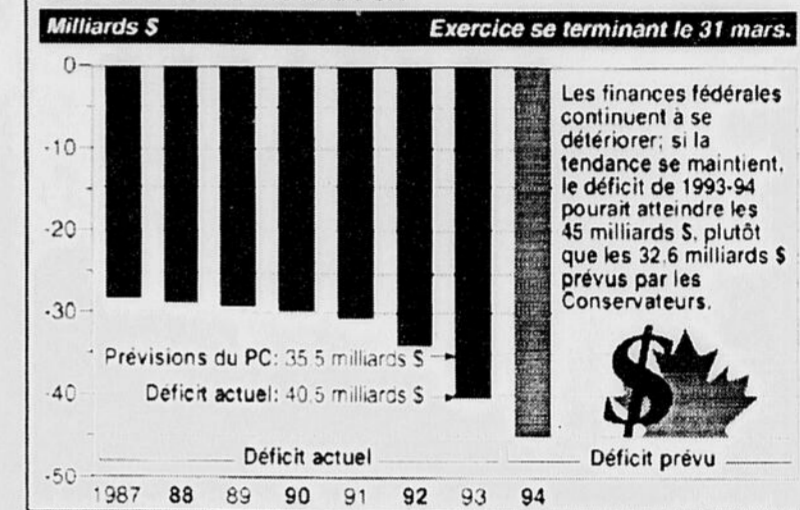
Afin de favoriser l'accession à la propriété et, par ricochet, stimuler le secteur de l'habitation, le nouveau programme porte à 95% de la valeur d'emprunt le montant du prêt hypothécaire maximal. Toutefois, il prévoit un ensemble de plafonds. Par exemple, dans la région métropolitaine de Toronto et de Vancouver, le prix maximum d'une maison est fixé à 250,000 \$.

Il s'agit d'une reconnaissance du fait que les prix des maisons sont gonflés dans ces deux zones métropolitaines. Dans 22 autres villes canadiennes ainsi que dans les régions nordiques du pays, là où le prix des maisons a atteint un niveau moyen assez élevé, le maximum a été fixé à 175,000 \$. Ailleurs au Canada, y compris à Winnipeg et dans le reste du Manitoba, le maximum a été établi à 125,000 \$.

(2e PARTIE LA SEMAINE PROCHAINE)

Denis P. Croteau
Directeur de région
Le Groupe Investors à Sherbrooke

Le déficit fédéral



Ottawa fonce vraiment vers un déficit de 45 milliards \$

Clyde GRAHAM Ottawa (PC)

Des fonctionnaires fédéraux ont confirmé que le Canada se dirige vers un déficit record de 45 milliards \$ pour l'année budgétaire en cours, soit pas moins de 12 milliards \$ au-dessus des 32,6 milliards \$ projetés par le précédent gouvernement conservateur.

Et il est apparemment trop tard cette année - l'exercice se termine le 31 mars prochain - pour que le nouveau gouvernement libéral puisse avoir un impact quelconque sur le déficit.

Le ministre des Finances devrait préciser le montant du déficit lorsqu'il prononcera un discours à Montréal, lundi, et dévoilera des projections économiques ajustées.

Les fonctionnaires attribuent la détérioration des perspectives économiques à la chute des revenus et l'augmentation du déficit fédéral à l'impact du faible taux d'inflation.

Les libéraux fédéraux ont promis, pendant la campagne électorale, de ramener le déficit à 3 pour cent de la taille de l'économie, en trois ans. Pour respecter cette promesse, M. Martin devra proposer un plan économique qui fera diminuer l'actuel déficit de 20 milliards \$.

Manche: Bombardier s'entend

Montréal (PC)

La société Bombardier a annoncé hier qu'elle était parvenue à une base de règlement dans sa dispute avec les constructeurs du tunnel sous la Manche pour lequel Bombardier fournit des wagons.

L'entente hors cour a été conclue grâce à l'intervention personnelle des présidents de Bombardier et de TransManche Link et Euro-tunnel, les promoteurs du tunnel.

Bombardier avait déposé une réclamation en juillet dernier contre TransManche Link pour 746 millions \$ pour de présumés dépassements de coûts sur le contrat de 836 millions \$, en soutenant que TransManche avait été trop lente à approuver le travail effectué sur les wagons.

Pendant plusieurs semaines, le printemps dernier, la production a été interrompue à l'usine de Bombardier à Bruges, en Belgique, à cause de l'encombrement.

Un porte-parole de Bombardier a indiqué que l'usine produit maintenant quatre wagons par semaine, et a livré 96 des 254 voitures prévues au contrat.

Les professionnels de la Santé Financière

RÉDUIRE VOS IMPÔTS 1993 AGIR AVANT LE 31 DÉC. 1993

Denis Robert, c.a. planificateur financier

René Proteau, adm. a. planificateur financier

Planification Copecco inc.

950, rue Haut-Bois Rock Forest, J1N 2C8

Tél.: (819) 821-4378 Sans frais: 1-800-667-9780

Champlain Regional College

APPEL DE CANDIDATURES

Le Champlain Regional College recherche des étudiant(e)s diplômé(e)s qui siégeront à son conseil d'administration conformément aux dispositions de la Loi sur les collèges (LRY c. C-29 et amendements). Pour être admissibles, les candidat(e)s doivent avoir obtenu un diplôme d'études collégiales des établissements Champlain - Lennoxville, Champlain - Saint-Lambert ou Champlain - Saint-Lawrence.

Le Champlain Regional College est administré par un conseil d'administration composé de dix-neuf membres qui représentent divers secteurs du collège et de ses communautés. Les diplômé(e)s sont nommé(e)s pour trois ans par le conseil d'administration. Le mandat des membres du conseil peut être renouvelé de façon consécutive seulement une fois.

Le conseil d'administration se réunit au moins cinq fois l'an. Les réunions ont lieu le soir, soit le mercredi ou le vendredi, et normalement, elles se tiennent en alternance entre les divers campus du collège et Drummondville. Le comité exécutif du conseil se réunit habituellement le mercredi en début de soirée, deux semaines avant chaque réunion du conseil d'administration. La documentation relative à toutes les réunions est distribuée à l'avance afin d'allouer une période de préparation convenable aux membres du conseil et du comité.

Les membres du conseil reçoivent un remboursement de leurs dépenses conformément à la politique du collège concernant les frais de repas, d'hébergement et de déplacement.

Les diplômé(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir une lettre de présentation, un curriculum vitae ainsi que le nom d'au moins un répondant, qui est de préférence actuellement membre du conseil ou du personnel du collège, au plus tard le 3 décembre 1993, à

Alex G. Potter
Directeur général
Champlain Regional College
C.P. 5000
Sherbrooke (Québec) J1H 5N1

Je peux vous aider.

La réalisation de vos objectifs financiers exige une bonne planification financière. Je peux vous aider grâce à:

- Compte de retraite immobilisé (CRI)
- Fonds de revenu viagers (FVR)
- Des certificats de placement garantis
- Des fonds communs de placements
- Un régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
- Un régime enregistré de revenus de retraite (FERR)
- Une assurance-vie
- Des rentes viagères

(819) 566-0666 822-1084

Groupe Investors / Bâtisseurs d'avenirs depuis 1940.

3-2355 rue King Ouest, Sherbrooke, Qué. J1J 2G6

Ghislain Verreault
directeur de division

ENCORE, ENCORE ET ENCORE PLUS

COPIEUR ÉCOLOGIQUE

- PLUS de 30 copies/minute
- Reproduit deux, quatre ou huit pages sur une seule feuille
- Le PLUS silencieux de sa catégorie
- PLUS d'économies d'énergie

Pour seulement **179 \$/mois*** basé sur un prix de 7 950\$

* Taxes en sus. Bail de 60 mois. Trieuse non incluse.

Canon NP 6030

QUALITÉ DE REPRODUCTION SUPERIOR

MACHINES DE BUREAU INC.

900, RUE KING OUEST SHERBROOKE (QUÉBEC) J1H 1S2 TÉLÉPHONE: (819) 563-1422 TÉLÉCOPIEUR: (819) 564-0663

PLUS OBTENEZ GRATUITEMENT

Un télécopieur CANON B200

Impression à bulles d'encre sur papier ordinaire.

Canon FAX-B200

Coup d'oeil boursier

Montreal-XXM **2014,32 + 5,75**

TSE-300 **4223,34 + 8,08**

Dow Jones **3687,58 + 13,41**

Dollar canadien (US Cents) **75,30 - 0,07**

Or (New York-US\$) **377,20 - 0,10**

NOMINATION

Le Groupe Financier Lemieux Inc. a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Claude De Bellefeuille, A.S.A., à titre d'associé.

M. De Bellefeuille est gradué de l'Université Laval en Sciences actuarielles. Il a œuvré au sein de plusieurs institutions financières et cabinets d'actuaire conseil à l'évaluation des régimes de retraites et du pricing de produits d'assurances. Plus récemment, il a travaillé à titre d'actuaire au marketing, pour une importante compagnie d'assurance. M. De Bellefeuille peut être rejoint au (819) 566-1221.

Général

«Entente historique» avec la FTQ et la CEQ

☐ Québec confiant de voir la productivité des employés du secteur public augmenter de un pour cent par année

Norman DELISLE Québec (PC)

Le gouvernement du Québec vient de s'entendre avec deux centrales syndicales, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), pour négocier l'organisation du travail dans le secteur public.

Cet accord, qualifié «d'historique» par les deux parties, a été signé hier matin par les ministres Daniel Johnson (Conseil du trésor), Lucienne Robillard (Éducation) et Marc-Yvan Côté (Santé), de même que par les leaders syndicaux Lorraine Pagé (CEQ) et Fernand Daoust (FTQ).

L'accord prévoit que le gouvernement et les syndicats discuteront au cours des prochaines semaines de tous les sujets concernant l'organisation du travail: structure hiérarchique, définition des tâches, classification des emplois, dotation des emplois, assurances et régimes de retraite, changements technologiques, absentéisme, productivité, etc.

Les parties s'entendent pour faire le point de temps en temps sur l'état d'avancement des négociations.

Le but vise naturellement à améliorer la productivité des employés du secteur public d'un pour cent par année.

Le président du Conseil du trésor, le ministre Daniel Johnson, a indiqué cependant que même pour les



Daniel Johnson serre la main de Lorraine Pagé, présidente de la CEQ, après la signature d'une entente qualifiée d'«historique». Il est entouré de Fernand Daoust, président de la FTQ, à gauche, ainsi que de Marc-Yvan Côté et Lucienne Robillard.

syndiqués de la FTQ et de la CEQ du secteur public, il y aura dès cet hiver récupération par le gouvernement de sommes par le biais de congés non payés, sauf dans le cas d'entente spécifique sur le sujet.

«La seule façon d'éviter les congés sans solde est la signature d'une entente sur la récupération d'un pour cent. La loi s'appliquera telle que rédigée sauf s'il y a entente sur

le un pour cent», a déclaré le ministre Johnson.

L'entente intervenue hier signifie «une ouverture des deux parties autour de la table pour faire les choses différemment. On a précisé des pistes de solution qui feront en sorte qu'un nouveau partenariat puisse s'instaurer», a dit le ministre Johnson.

Le ministre a souligné également

que l'entente intervenue avec la CEQ et la FTQ est un «exemple qui devrait inspirer les autres». C'est un appel lancé aux autres centrales syndicales qui n'ont pas signé l'accord et qui ont plutôt opté pour la ligne dure dans les négociations avec l'État employeur. Ces centrales sont la CSN, le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) et le Syndicat des professionnels du gouvernement du Qué-

bec (SPGQ).

L'accord signé hier implique donc à peu près la moitié des 320 000 employés du secteur public, soit les 110 000 membres de la CEQ et les 41 000 de la FTQ.

«On a choisi la voie de la négociation, a pour sa part commenté le président de la FTQ, Fernand Daoust. Selon cette entente, les salaires pour l'année 1995-96 pourront être négociés.»

Des restrictions

Par contre, la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, a expliqué qu'en signant l'entente, les deux centrales syndicales ne cessent pas pour autant de contester les lois 102 et 198 qui imposent un cadre aux négociations dans le secteur public.

«On va officiellement loger une plainte contre le gouvernement auprès de l'Organisation internationale du travail (OIT) au sujet des lois 102 et 98», a dit Mme Pagé.

Elle a noté que le gouvernement québécois avait déjà été condamné deux fois dans le passé par l'OIT à la suite de l'adoption des lois 111 et 37.

La loi 111, adoptée en 1983, prévoyait la saisie des cotisations syndicales pour le cas où les syndicats refusaient d'obéir à une loi forçant le retour au travail.

Quant à la loi 37, votée par l'Assemblée nationale en 1985, elle désignait le Conseil des services essentiels pour fixer unilatéralement la liste des services minimaux que les syndicats doivent offrir en cas de grève.

Feu vert à l'alliance entre Canadien et American

Michel HEBERT Ottawa (PC)

Canadien International pourra se retirer du système de réservation Gemini au plus tard en novembre 1994.

Telle est la décision rendue publique hier à Ottawa par le Tribunal de la concurrence, qui a ainsi fait tomber le dernier obstacle majeur à la conclusion de l'alliance commerciale du transporteur de Calgary avec le géant American Airlines.

Dans son jugement, le tribunal offre aux partenaires de Canadien International, Air Canada et Covia, une filiale de United Airlines, de déterminer eux-mêmes le processus de libération de Canadien, lié par un contrat à Gemini depuis 1989.

Ce processus devra être présenté au tribunal dans moins de 14 jours. Si cela s'avère impossible, le tribunal imposera sa propre solution.

«Si les parties ne peuvent s'entendre avant le 8 décembre 1993 sur une autre façon convenant au tribunal, la marche à suivre établie par celui-ci en vue d'une résiliation (du contrat) entrera en vigueur le 14 décembre 1993», précise le jugement du tribunal.

S'il y a mécontentement, prévient le tribunal, la société Gemini sera dissoute en novembre 1994. Aucune alusion n'a été faite concernant quelque compensation que ce soit de Canadien International à ses partenaires.

Plus d'une jeune femme sur quatre ne déjeune pas

Dennis BUECKERT Ottawa (PC)

Bien des Canadiens - particulièrement les jeunes femmes - ne quitteraient pas leur lit du bon pied, comme en font foi les données recueillies au cours d'une étude nationale sur les habitudes de santé.

En effet, 18 pour cent des personnes interviewées au cours de l'étude effectuée en 1990 ont déclaré n'avoir rien pris si ce n'est, peut-être, un thé ou un café, comme petit déjeuner au cours des sept jours précédents.

Cependant, parmi les dames âgées de 20 à 24 ans, 27 pour cent d'entre elles ont dit s'être entièrement passées de petit déjeuner, d'après l'étude publiée récemment. Presque un adulte sur cinq ne commence pas sa journée correctement, a indiqué mercredi Cora Lynn Craig, la présidente de l'Institut de recherche sur la bonne forme et le mode de vie.

Les recherches permettent de constater que les gens se concentrent et travaillent beaucoup mieux lorsqu'ils ont pris un bon petit déjeuner, a-t-elle dit.

Les Canadiens se classent toutefois devant les Américains en ce qui a trait au petit déjeuner. Seulement 56 pour cent des Américains ont pris un petit déjeuner régulièrement en 1990, comparativement à 74 pour cent des Canadiens.

Autres faits saillants de l'étude: —ceux qui ont indiqué être de grands buveurs - quelqu'un qui

prend deux verres ou plus par jour - ne sont plus que 9 pour cent en 1990 par rapport à 14 pour cent en 1985;

—donner le sein à son enfant est devenu très populaire au cours des années 1980, le nombre des mères nourrissant leur enfant de cette façon-là ayant presque doublé, et près des deux tiers des enfants nés durant la décennie ont eu droit à la tétée;

—la proportion de fumeurs a baissé à 30 pour cent en 1990 par rapport à 35 pour cent des personnes consultées en 1985, mais le déclin a été moindre chez les femmes que chez les hommes;

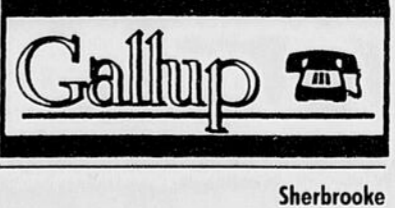
—90 pour cent des sondés ayant encore des dents ont indiqué les laver au moins une fois par jour, et 73 pour cent deux fois par jour ou plus. Seize pour cent des personnes consultées n'avaient plus de dents;

—la plupart des hommes et des femmes consultés ont indiqué qu'ils lisaient les étiquettes sur les emballages de nourriture, mais les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'agir de la sorte;

—91 pour cent des Canadiens ont indiqué se servir des ceintures de sécurité en 1990, ce qui représente une hausse par rapport au taux de 79 pour cent cinq ans auparavant. Les femmes étaient plus susceptibles de boucler leur ceinture de sécurité;

—85 pour cent des sondés possédaient des détecteurs de fumée, ce qui représente une hausse par rapport à 77 pour cent en 1995.

Campbell doit démissionner tandis que McLaughlin doit rester en poste, pensent les Canadiens



Sherbrooke

Les Canadiens ne sont pas du même avis à propos de l'avenir politique des chefs des partis Conservateur et Néo-démocrate. Un mois après les élections fédérales, 48 pour cent des Canadiens pensent que Kim Campbell devrait démissionner et Audrey McLaughlin, rester à son poste, rapporte un sondage de la firme Gallup.

Les hommes sont plus sévères pour Mme Campbell puisque 54 pour cent considèrent qu'elle a déjà fait son temps, contre 43 pour cent pour les femmes. Du côté de Mme McLaughlin, les hommes questionnés pensent à 46 pour cent (50% pour les femmes) qu'elle devrait demeurer à la tête de son parti.

Le nombre d'indécis est toutefois considérable; 21 pour cent en ce qui concerne l'avenir de Kim Campbell et 24 pour cent pour Audrey McLaughlin.

Au Québec, plus d'un répondant sur deux (51%) estime que la chef du parti Conservateur devrait démissionner. Deux Québécois sur cinq (40%) considèrent qu'Audrey McLaughlin est encore la personne désignée pour diriger le Nouveau parti démocratique.

Le sondage a été effectué auprès de 1004 Canadiens (dont 269 Québécois), du 4 au 7 novembre. La marge d'erreur est 3,1 pour cent, 19 fois sur 20, et grimpe à six pour cent lorsque la question est posée à un résident de la province de Québec.

Les personnes interrogées ont dû répondre à deux questions: «A votre avis, Kim Campbell devrait-elle démissionner comme chef du parti Progressif conservateur?» et «A votre avis, Audrey McLaughlin devrait-elle démissionner comme chef du Nouveau parti démocratique?»

Service de l'Estrie

AVIS

Obtenez plus pour moins!

- NOUVEAU -

MAYTAG

Laveuses & Sécheuses

«DEPENDABLE CARE»^{MD}



NOUVEAU! SÉCHEUSE «DEPENDABLE CARE»^{MD} MODÈLE LD9304

- La marque préférée No. 1* au Canada
- Super capacité, 4 températures
- Séchage électronique et moniteur de sécheresse
- Isolation super silencieuse «Dependable Care»^{MD} Plus



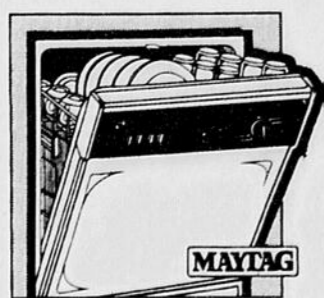
NOUVEAU! LAVEUSE «DEPENDABLE CARE»^{MD} MODÈLE LAT 9304

- No. 1 pour leur longue durée
- Super capacité, super robuste
- Filtre à charpie autonettoyant
- NOUVEAU - Ouverture de cuve 31% plus grande
- Cycle Délicat Tissus-Matic^{MD}
- 7 choix de cycles
- Déco-Blanc^{MD}
- Garantie de 5 ans sur le moteur*

* D'après des sondages sur la marque préférée des consommateurs canadiens. *Demandez les détails

ÉPARGNES SUR AUTRES APPAREILS DE QUALITÉ MAYTAG

LAVE-VAISSELLE GICLO-NET^{MD}



- La marque préférée No. 1* au Canada
- Fiable et silencieux
- Garantie Cuve 20 Ans^{MD}

ÉPARGNEZ

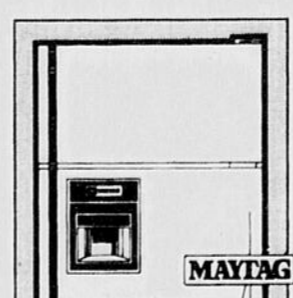
CUISINIÈRES StylLine^{MD} MAYTAG



- Modèle de luxe à entretien facile
- Exclusif - Garantie du Réparateur qui S'ennuie
- Four de grande capacité

ÉPARGNEZ

RÉFRIGÉRATEURS FIAIBLES



- Superposé ou juxtaposé
- Tiroirs sur roulettes
- Clayettes super robustes

ÉPARGNEZ

SHERBROOKE
225, RUE WELLINGTON SUD
563-0563
3151, BOUL. PORTLAND
563-2920

GRANBY
385, RUE DUFFERIN
777-5544

DRUMMONDVILLE
455, BOUL. ST-JOSEPH
475-9777